



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Arrêté fixant la liste des candidats admis
au Certificat d'Aptitude aux
Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des
Écoles Maître Formateur – CAFIPEMF
Session 2024**

Le recteur de région académique de La Réunion,

Vu le décret n°2021-548 du 4 mai 2021 modifiant le décret n° 85-88 du 22 janvier 1985 relatif aux conditions de nomination aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur ;

Vu l'arrêté du 4 mai 2021 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur ;

Vu le procès-verbal de délibération en date du 29 mars 2024 concernant les candidats ayant présenté toutes les épreuves ;

Arrête :

Article 1^{er} : Les candidats dont les noms suivent sont déclarés admis à l'examen professionnel du CAFIPEMF généraliste :

- M. Jean-Florent DE LANGLARD
- Mme Soaheriniavo DEFRANCE
- M. Laurent DIJOUX
- Mme Paula GALLEGO GOMEZ
- Mme Claudie LE CORRE
- M. Cyril MALIN
- Mme Helene PAYET
- Mme Sylvie ROCKEL

Article 2 : La candidate dont le nom suit est déclarée admise à l'examen professionnel du CAFIPEMF Spécialisation :

- Mme Isabelle PAYET

Article 3 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de La Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à St-Denis, le 29 mars 2024

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation
La cheffe de la Division des Examens
et Concours

**Signé
Abla ZENATI**